

Compte-rendu du conseil de l'E.E.Pu. L'Auditoire du mardi 7 mars 2017

Enseignants : Mme NOURRY, M. FOUGLE, Mme BEASSE, Mme FIANCET, Mme ROUXEL, Mme THOMAS, Mme VEILLARD, M. LESSARD, Mme GUILLARD, Mme JUSSIENNE et Mme MARTIN

Représentants des parents d'élèves titulaires : Mme SCHINDLER, Mme DESCHAUX, M. TORTRAT et M. FORTIN.

DDEN : Mme DESREZ.

Aide à la direction : Mme KURKA.

C.M. délégué à l'enfance et la scolarité : M. GILLES.

Responsable du service Enfance: M. RUBAUD.

Personnes excusées :

MAIRE : M. BONNIN.

Adjointe Enfance-Jeunesse-Vie scolaire : Mme BONNIOU.

Directeur du Pôle Enfance-Jeunesse-Sports : M. GUEGUEN.

IEN : M. LETORT.

Enseignantes : Mme GOURMELON, Mme AVIGNON-DEGOUL, Mme BOULAIS et Mme CLESSE.

Représentants des parents d'élèves titulaires : Mme LEFAUCHEUR, Mme AMOURIAUX, Mme FRADET, Mme LOGNON, Mme GUETAZ-PERISSAT, Mme DAVAL-RIOUX, Mme KERCKHOVE et Mme JOSSE-COTUREL

Représentantes des parents d'élèves suppléantes : Mme GENDROT et Mme PIEDCOQ.

La séance du conseil s'ouvre à 18h15 et se termine à 19h30.

Les secrétaires de séance sont : Mme SCHINDLER (pour les parents d'élèves) Mme FIANCET (pour les enseignants).

1) Validation du PV du conseil d'école extraordinaire.

Des modifications ont été apportées au PV du conseil extraordinaire, par les parents d'élèves mais également par la mairie.

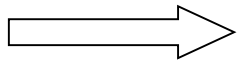
Le nouveau compte rendu a été lu lors de cette séance et validé.

Ce CR modifié sera transmis à tous les partenaires et mis à disposition sur le site internet en même temps que le CR de ce conseil d'école.

2) Mise en œuvre du projet d'école 2016-2020 :

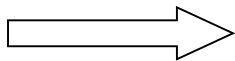
3 actions sont à mener :

X Une autour de l'axe 1 : Apprendre à s'exprimer pour mieux communiquer.



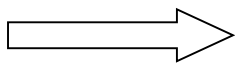
Fabrication d'un guide du langage.

X Une autour de l'axe 2 : Mieux vivre l'école ensemble pour mieux apprendre.



Intégrer le guide du langage à un outil de suivi des progrès en comportement, partenariat périscolaire/école. .

X La dernière autour du Parcours citoyen :



Discussions autour du tri des déchets dans la classe, nettoyage de la cour.

Lors des premières réunions entre enseignants puis avec le périscolaire/mairie, il nous est apparu compliqué, dans la pratique, de scinder le comportement de la communication, en faisant 2 guides distincts.

Nous avons donc réorienté notre travail sur de 2 objectifs :

X Autour du langage : établir des règles pour l'ensemble des adultes intervenants auprès des enfants (dire « bonjour », ne pas faire de check...);

➔ Proposition de réalisations de planches de BD avec les enfants

X Réalisation d'un règlement commun pour la cour de récréation, avec quelques règles énoncées :

- ☐ On s'assoit sur les bancs
- ☐ On ne s'assoit pas sur les rebords des fenêtres
- ☐ On ne s'assoit pas sur la table de Ping pong
- ☐ On range les ballons à 13h35
- ☐ On ne se porte pas
- ☐ On ne fait pas de roues, d'appui tendu renversé
- ☐ On ne monte pas sur les murets (garage à vélo, près de table ping pong)
- ☐ On ne va pas dans les parterres
- ☐ On ne traverse pas le préau pour accéder aux cours

C'est sur ce dernier point que les réflexions porteront en premier.

3) Actions pédagogiques ou projets en cours.

X Les Premiers secours :

La semaine de la rentrée des vacances d'hiver, nous avons vécu un temps fort autour des premiers secours.

Tous les élèves ont pu assister à une animation lors de laquelle les modules suivants ont été abordés :

- Passer le message d'alerte
- Assurer sa protection
- Que faire face à une victime qui a perdu connaissance et respire
- Comment réagir face à une victime qui présente un saignement abondant.

Pour les CM1 et CM2 le module suivant a été ajouté:

- Utilisation d'un défibrillateur

X Lire c'est partir le 6 avril :

Pour encourager vos enfants à la lecture, l'association Lire c'est Partir propose un choix de livres neufs pour enfants, œuvres d'auteurs classiques ou contemporains, sous forme d'albums couleur, de livres de poche et de CD au prix unique de 1€.

X La fête du printemps :

Elle aura lieu le jeudi 6 avril.

Les enfants viendront avec leur déguisement dans leur cartable.

Ils défileront dans la cour à partir de 14h30.

Un goûter sera proposé ensuite.

4) Test A1.

Le CM2 n'est plus une année de fin de cycle. Il n'en reste pas moins qu'il est nécessaire de renseigner le Livret Scolaire Unique et de connaître le degré de maîtrise de chaque élève dans les cinq activités langagières. Le suivi des progrès des élèves en langues vivantes s'inscrit largement, comme pour les autres disciplines, dans une évaluation continue et régulière des acquis des élèves. Ce test propose, en une seule passation, des situations en compréhension de l'oral, compréhension de l'écrit, expression écrite, expression orale en continu et en interaction. Celles-ci permettront d'apprécier la réalité des apprentissages à ce niveau du parcours scolaire et d'informer les professeurs de sixième des acquis des élèves qu'ils vont accueillir.

Les élèves doivent être entraînés à travailler sur une variété de supports authentiques, à l'écrit comme à l'oral. Trois dialogues seront mis en ligne le 9 janvier 2017 : ils constituent un entraînement à la lecture à voix haute (dialogue lu par deux élèves).

Les dialogues sont disponibles sur le site de l'école.

En expression écrite, il sera demandé aux élèves de compléter un questionnaire, d'écrire un message (phrases complètes) en référence à un modèle, de produire de manière autonome (à la première personne) au moins cinq phrases sur un personnage présenté à l'aide d'images.

Le test aura lieu du 24 avril au 16 mai.

Les écrits se feront avec les enseignants de chaque classe de CM2.

Les oraux seront pris en charge par tous les enseignants habilités en anglais.

Il n'y aura pas de deuxième passation.

5) Budgets mairie 2017.

Les budgets mairie n'ont pas encore été votés. Ils le seront le 27 mars.

Nous les présenterons au prochain conseil d'école.

6) Prévisions d'effectifs pour la rentrée 2017.

Voici les effectifs transmis dans le cadre de la prévision des effectifs 2016 pour la rentrée 2017 (faite en novembre/décembre) :

Du côté de l'école, il s'agit uniquement d'une remontée pédagogique. Mais la mairie envoie également un état des lieux des logements livrés ou en cours de livraison afin d'anticiper sur les futures arrivées.

CP	CE1	CE2	CM1	CM2	
58	53	63	56	53	283

Il y a beaucoup d'arrivées depuis janvier 2017 mais aussi quelques départs. Ce qui fait qu'actuellement nos effectifs sont les suivants :

CP	CE1	CE2	CM1	CM2	
56	62	59	54	61	292

La 12^e classe est maintenue l'année prochaine.

7) Questions proposées par les représentants des parents d'élèves.

72 retours de questionnaires (20 CP - 16 CE1 - 10 CE2 - 12 CM1 - 14 CM2).

Pour toutes les classes, beaucoup de retours sur les problèmes pendant les récréations (enfants malmenés par les grands, lieu violent, cour du haut difficile ...)

⇒ Même constat pour les enseignants.

Comment faire pour savoir comment cela se passe pour son enfant avec l'enseignant du RASED ?

⇒ Faire une demande de RV auprès de l'enseignante du RASED.

Absentéisme de longue durée pour un enseignant à temps partiel de CE2 avec pas le même remplaçant à chaque fois.

⇒ Difficultés liées au fait que l'enseignante se voit prescrire des arrêts de 15 jours. Impossible de prévoir un remplacement de longue durée.

Demande en CM1 sur la possibilité d'avoir les devoirs en avance.

⇒ Ceci est déjà effectué.

Des incidents ont-ils eu lieu récemment à l'école ou aux entrées de l'école ces derniers temps ?

⇒ Des enfants sonnaient aux portes des maisons à côté d'un abri de bus. Un monsieur excédé a réagi de manière virulente (sans qu'il y ait de coups portés aux enfants). La gendarmerie a effectué une enquête.

Serait-il possible que les cartables soient moins chargés le vendredi ?

⇒ Non, car les parents ne pourront plus voir le travail des enfants. Il s'agit de seulement un jour par semaine.

Serait-il possible de connaître le jour des activités sportives de la classe afin de bien choisir les vêtements ?

⇒ C'est déjà le cas. Cependant, parfois les enseignants saisissent les opportunités qui se présentent, ils essaient d'être vigilants même dans ces cas-là.

Serait-il possible qu'il y ait plus de vigilance à la sortie de l'école les lundis et jeudis afin que les enfants ne sortent pas librement ?

⇒ Les enseignants font de leur possible mais certains enfants ont des autorisations de sorties (les enseignants n'ont pas connaissance de ces enfants). Ils essaient d'être vigilants avec les moyens qu'ils ont. C'est en début d'année qu'il y a eu quelques cas d'enfants sortis sans autorisation mais pas récemment selon la Directrice.

Pourquoi n'existe-t-il pas une permanence avec un psychologue à l'école pour les enfants qui en ont besoin ?

⇒ Possibilité de contacter un psychologue du RASED

Une sensibilisation aux dangers d'internet et des réseaux sociaux sera-t-elle organisée cette année pour les CM2 ?

⇒ Oui. Le gendarme qui assure cette sensibilisation a dû la reporter pour des raisons personnelles. L'école est dans l'attente d'une date.

Que font les enfants de CM1 lorsque les enfants de CM2 sont à la piscine ?

⇒ L'enseignante assure la classe aux CM1. Moments privilégiés car le travail s'effectue en effectif réduit.

Serait-il possible d'ouvrir les portes à l'heure dite ?

⇒ La classe se termine aux horaires indiqués. Les portes s'ouvrent donc avec un léger décalage le temps de ranger les affaires, de s'habiller et de se diriger vers les sorties.

Retours sur animateur (s) de TEP : 1 animateur s'énerve beaucoup (enfants de CP peuvent avoir peur), un autre animateur (ou le même ?) ne s'adresse pas de manière appropriée aux enfants (« si tu fais ceci, tu vas être nul au collège », « Tu n'as pas de culture »...).

⇒ La mairie se renseigne sur ces propos inappropriés même s'ils sont rapportés hors contexte.

TEP intéressant notamment le travail sur l'Europe (Dommage cependant qu'il y ait autant d'élèves perturbateurs - Pourquoi ne pas les exclure ?).

⇒ L'exclusion des TEP fait partie des sanctions possibles pour les enfants les plus perturbateurs. Cette sanction n'a pas été prononcée à ce jour et doit faire suite à une série de mesures préalables, qui n'auraient pas eu d'effets : entretiens avec les enfants, information auprès des parents.

Sur le choix des TEP ?

⇒ Sur la dernière période de l'année (11 semaines), les enfants pourront choisir. Ce choix sera cependant un choix cadré à savoir 2 activités seront groupées. Les enfants devront effectuer plusieurs choix et ils n'auront pas forcément leur 1^{er} choix.

Serait-il possible de voir ce qui peut être fait au niveau de la salle de Hip-hop (TEP) car une odeur nauséabonde s'en dégage et les vêtements des enfants en sont imprégnés après chaque séance.

⇒ La mairie voit ce qui peut être fait.

Existe-t-il une obligation de manger vite ?

⇒ Non, les enfants ont 45 mn en moyenne pour manger. Ils ont assez de temps.

Sur la quantité de nourriture ?

⇒ La quantité est déterminée en fonction de l'âge (tel âge correspond à tel grammage) selon les recommandations officielles.

Les enfants aimeraient une pâtisserie de temps en temps

⇒ La demande sera effectuée auprès de la cuisine centrale.

Toujours des retours sur le bruit à la cantine

⇒ Des mesures sont prises. L'intensité du bruit a baissé mais toujours les mêmes locaux et le même nombre d'enfants.

Possibilité de manger à la cantine avec ses copains

⇒ Cela est déjà possible sauf si les enfants sont trop perturbateurs ensemble.

Constat sur le fait que le goûter soit trop léger

⇒ Système de self- limité en quantité car ce n'est qu'un goûter mais les enfants ont par exemple la possibilité de prendre jusqu'à 4 bouts de pain quand il y a du pain au goûter.

Sur le manque de feuilles de dessins au Péri scolaire

⇒ Réapprovisionnement prévu.

Est-il possible d'avoir un parcours de billes dans la cour des grands ? Une structure pour les grands ?

⇒ Un circuit avait été créé par des enfants et installé dans la cour mais finalement n'a jamais été utilisé et s'est détérioré. Il a été jeté.

Serait-il possible de mettre en place une boîte à idée dans l'école ?

⇒ Ok pour boîte à idées mais par expérience l'équipe péri scolaire est sceptique sur son intérêt car l'exploitation des propositions implique un suivi très régulier et un cadrage du type de demandes possibles, afin de ne pas générer trop de désillusions.